



**Fiche d'inscription annuelle 2019-2020  
au restaurant scolaire municipal de Plailly**

**Tarif Normal : 3.80€**

Ce document, à retourner au secrétariat de la mairie de Plailly, est à utiliser dans le cas où votre enfant déjeunera de façon systématique et durant l'année scolaire le ou les jours désignés par vos soins et précisés dans le tableau ci-après.

***Nous tenons à vous rappeler que les journées sont longues et que seuls les élèves de petite section peuvent faire la sieste l'après-midi. Aussi nous vous incitons à organiser une fois par semaine un repas pris en dehors du restaurant scolaire, ceci dans la mesure du possible et pour le bien de l'enfant.***

**Rappel** Ce mode d'inscription n'est pas modifiable sauf cas exceptionnel  
En cas de maladie, avec justificatif médical, un délai de carence de 3 jours sera appliqué.

NOM de l'enfant : ..... PRÉNOM de l'enfant : .....

Nom et numéro de téléphone du représentant légal : .....

Adresse Email :

CLASSE : ..... Régime Alimentaire :     SANS PORC     ALLERGIE ALIMENTAIRE (P.A.I)

Mon enfant déjeunera de façon habituelle et régulière le(s) jour(s) suivant(s)

Lundi (*)	Mardi(*)	Jeudi(*)	Vendredi(*)

(\*) Mettre une croix dans la case située sous chaque journée pour laquelle votre enfant doit être inscrit.

-----

**Date réception Mairie**  
(Réservé à l'administration)

**Date et Signature du représentant légal débiteur**  
(Obligatoire : en cas d'absence, l'inscription ne sera pas prise en compte)

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la mairie de Plailly. Les destinataires des données sont à la mairie de Plailly. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'accueil de la mairie de Plailly. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*